

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL 10 JUIN.....	P 2
JOBS D'ÉTÉ.....	P 3
FUTURE AGGLOMÉRATION.....	P 3
PRÉPARATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME.....	P 3
LE PLUVIAL.....	P 4 ET 5
MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ.....	P 6,7
MÉDIATHÈQUE.....	P 8
IMAGES DE JUIN.....	P 9
BOUCHONS DU CONSEIL DES JEUNES.....	P 10
CHAMPIONS EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE.....	P 11
AGENDA JUIN-JUILLET-AOÛT.....	P 12



Chaire à Calvin : ça frise les 15 000 ans !

Photo Alain PORTE

RENAISSANCE

Même si le début de l'été n'est pas au rendez-vous de la météo, il y a un évènement qui va redonner, je l'espère, beaucoup de chaleur.....humaine !

Cet évènement, c'est la réouverture du bar Restaurant « le Café de la Boëme »

Après quelques travaux de remise aux normes d'accessibilité et de décoration, Monsieur Arnaud LOUIS, le nouveau gérant, ouvrira ses portes la première quinzaine de juillet.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 16 juillet à 18 heures.

Cette réouverture, vous étiez nombreux à la souhaiter, depuis la fermeture tout le monde avait ressenti ce vide et particulièrement les commerçants avec une baisse de leur chiffre d'affaire significative. Il n'était pas possible qu'un village de 2500 habitants comme Mouthiers n'ait plus de bar restaurant. Un bar c'est l'âme d'un village où les histoires se font et se défont.....

Les travaux ont été réalisés en partie par l'équipe technique qui s'est fortement investi sur ce projet.

Je les en remercie ainsi que les autres entreprises locales qui ont participé à cette réhabilitation.

L'actualité rejoint cet évènement : l'association « Boëme Patrimoine » travaille en ce moment sur l'histoire des commerces de Mouthiers. Ils sont donc à la recherche d'anciens documents datant des années 50. Si vous possédez quelques photos ou archives, nous vous remercions de contacter soit Monsieur GERMON soit la mairie qui vous mettra en relation. Le projet est de faire revivre une journée monastérienne avec tous les commerces existant en 1950.

Afin de fêter cet évènement, je vous invite donc à nous rejoindre nombreux le samedi 16 juillet pour célébrer ensemble cette renaissance .

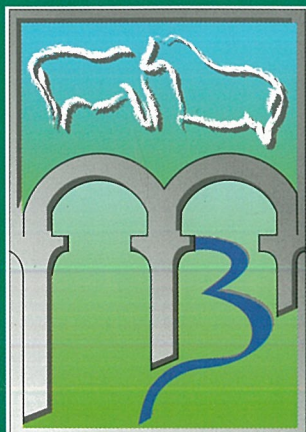
Le Maire

MICHEL CARTERET

Site internet commune
www.mouthiers-sur-boeme.fr



N° 362
JUILLET
2016



Mouthiers sur Boëme

1. Approbation du compte-rendu de la séance du vendredi 13 mai 2016
Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du vendredi 13 mai 2016.

2. Présentation du Schéma Directeur des Eaux Pluviales de la commune

Le bureau d'étude Impact Eau Environnement présente le projet de schéma directeur des eaux pluviales de la commune. Les études hydrauliques, menées durant l'hiver, ont permis d'identifier sur chacun des bassins versants de la commune, les insuffisances des réseaux qui posent des problèmes lors d'épisodes pluvieux soutenus. Le conseil municipal prend connaissance des préconisations technique et financière et définit les priorités en termes d'aménagement. Le montant total des investissements à réaliser afin de résoudre l'ensemble des problèmes d'eaux pluviales sur la commune s'élève à 1 274 953,80 € TTC. Les secteurs de chez Bournet et du Morinaud sont les secteurs définis comme « très urgent ».

Ce schéma directeur sera soumis à enquête publique au 2nd semestre 2016, avec le projet de Plan Local d'Urbanisme.

3. Propositions technique et financière des ouvrages pluviaux - Chez Bournet et le Morinaud

Le conseil municipal valide les préconisations technique et financière pour résoudre les problèmes de ruissellement et d'inondations sur les secteurs de Chez Bournet (158 140,80 € TTC) et du village du Morinaud (82 434,00 € TTC). Les démarches de recherches d'entreprises et de rencontres avec les propriétaires concernés seront engagées, dès l'été 2016. Des subventions seront également sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau.

4. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le conseil municipal (3 absentions) approuve le projet de périmètre de la future communauté d'agglomération, issue de la fusion des communautés de communes Charente-Boëme-Charraud, Vallée de l'échelle, Braconnie-Charente et de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, tel qu'arrêté par le préfet de la Charente en date du 10 mai 2016. La commune de Mouthiers devra désigner

un membre titulaire et un membre suppléant au sein du Grand Angoulême.

5. Personnel municipal : Création de postes suite à des avancements de grade

Deux agents de la commune, l'un au grade de puéricultrice de classe supérieure, l'autre au grade d'adjoint d'animation 2ème classe remplissent les conditions nécessaires pour bénéficier du grade de puéricultrice hors classe et d'adjoint d'animation de 1ère classe, à compter du 1er septembre 2016. Le Conseil Municipal décide de créer les postes correspondants et de saisir la Commission Administrative Paritaire afin de supprimer les anciens postes du tableau des emplois.

6. Tarifs transport scolaire 2016-2017

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs 2016-2017 pour le transport scolaires des élèves scolarisés à Mouthiers. Les tarifs mensuels sont les



suivants : 12,25 € pour le 1er enfant, 9,20 € pour le 2ème enfant d'une même famille et gratuit à partir du 3ème enfant.

7. Demande de subvention - Association « Sauvetage animalier Les Grands Bois »

Le conseil municipal décide de reporter la décision sur l'octroi d'une subvention à l'association « Sauvetage animalier Les Grands Bois ». Un groupe d'élus se rendra sur place pour rencontrer le bureau de l'association et mieux connaître le projet de l'association.

8. Demande de subvention exceptionnelle - Shamrock Junior Association

Suite au désengagement de plusieurs partenaires, le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 200 € à l'as-

sociation SHAMROCK pour l'organisation de la seconde édition de Sham&Co, le festival des jeunes engagés, le 9 juillet 2016 à Mouthiers.

9. Lutte contre le frelon asiatique en Charente - Proposition de nouveau dispositif

Le département ne possédant la clause de compétence générale et ne pouvant plus être maître d'ouvrage sur le dispositif de destruction de nids de frelons asiatiques, le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage à la commune. Le département remboursera la destruction de nids sur la commune par des professionnels à hauteur de 50 %.

10. Convention avec le département de la Charente - marquage au sol sur la RD12

Le conseil municipal valide la convention avec le département pour la réalisation de marquage au sol et d'entretien de la signalisation de la route départementale 12, à l'entrée sud de Mouthiers.

11. Convention de répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques par la commune d'accueil Angoulême/Mouthiers

Le Conseil Municipal valide la convention de participation financière pour un montant total de 1 193,25 € aux frais de scolarité annuels (hors frais de cantine et de garde) de trois élèves, domiciliés à Mouthiers-sur-Boëme et scolarisés dans les écoles d'Angoulême dans le cadre de dérogation prévue par la loi. Une participation de 350 € est également décidée pour un élève scolarisé dans une classe spécialisée d'un établissement privé d'Angoulême.

12. Informations diverses

Neufs monastériens âgés de 18 à 22 ans travailleront au sein des services municipaux dans le cadre du dispositif jobs d'été.

La commune a obtenu le 1er prix des villages fleuris dans la catégorie 1001-2500 habitants.

La commission des jardins fleuris passera dans les villages les 5 et 6 juillet 2016, entre 18h et 20h.

**SACS JAUNES
7 et 21
JUILLET**

Neuf jeunes Monastériens répondant aux critères (habitants de Mouthiers, entre 18 et 22 ans et n'ayant jamais travaillé) ont été sélectionnés par la commission de recrutement pour travailler au sein des services municipaux pendant l'été.

Ils se succéderont sur trois périodes :

Du 27 juin au 15 juillet, deux jeunes travailleront au sein du service technique (jardinage, entretien de la commune et préparation des manifestations),

un jeune sera chargé de l'entretien des bâtiments et du ménage au sein du groupe scolaire).

Du 18 juin au 5 août et du 8 au 26 août, un jeune travaillera au sein du service technique (jardinage, entretien de la commune et préparation des manifestations), un jeune sera chargé de l'entretien des bâtiments et du ménage au sein du groupe scolaire) et un jeune travaillera à la médiathèque (rangement, catalogage et préparation des ateliers d'été).



PRÉPARATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En septembre

- Réunion des Personnes Publiques Associées
- Réunion Avec les Agriculteurs

- Réunion Publique avec la population :
Jeudi 29 septembre à 18h30
Salle Gilles PLOQUIN
Présentation du Futur Règlement et du projet de zonage

La future communauté d'agglomération qui naîtra au 1er janvier prochain a déjà un nom :

GRAND ANGOULEME

choisi à l'unanimité des 38 maires réunis au Berguille.

Son conseil communautaire sera formé de **75 membres** (dont un seul titulaire pour Mouthiers avec un suppléant), contre 153 actuellement, répartis dans les quatre communautés.

Pour conserver un lien fort entre communes et communauté, la conférence des maires a retenu le principe de **commissions ouvertes à des conseillers municipaux** désignés par leur conseil ; ainsi, à minimum, 4 à 5 élus communaux participeront aux travaux de la communauté d'agglomération.

Le **bureau communautaire** comportera un **président et 15 vices présidents**, maximum imposé par la loi. Actuellement, outre les 4 présidents de communautés, 33 vices présidents participent à l'animation et à l'administration locale.

D'autres membres dont des **conseillers délégués** pourraient être désignés pour compléter le bureau.

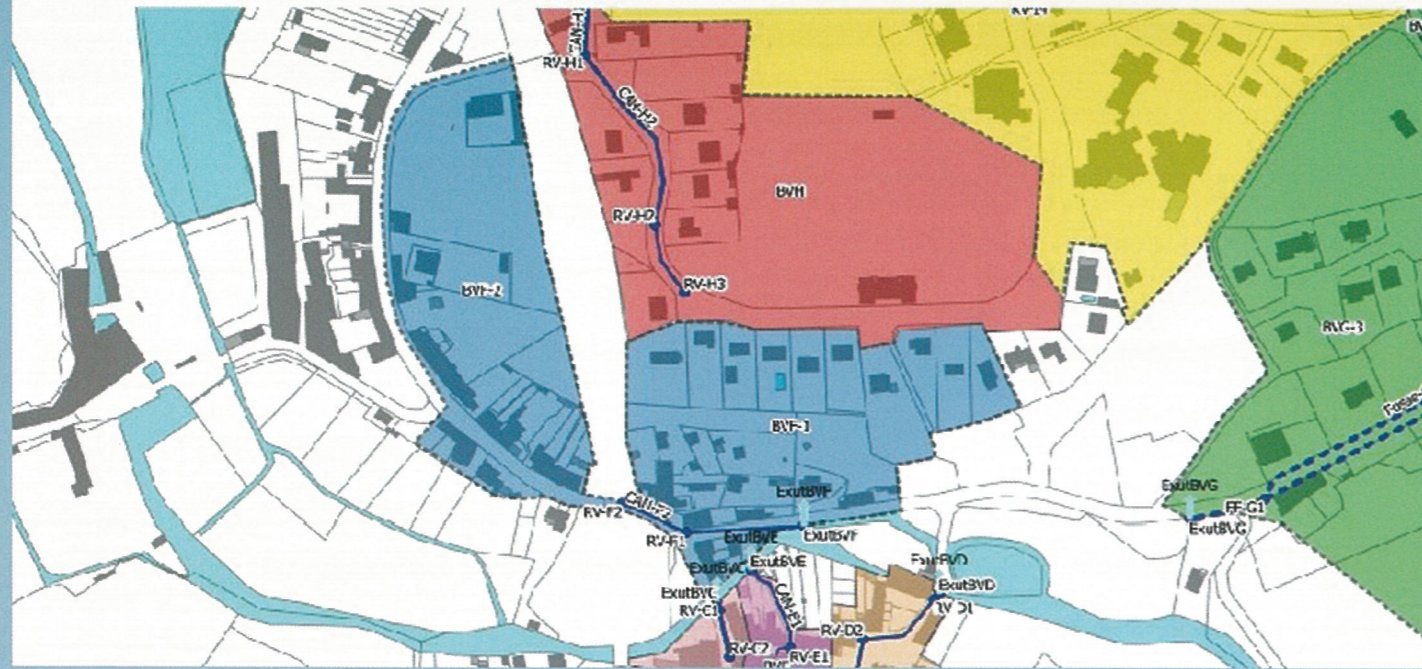
La **conférence des maires** aura pour rôle de débattre des orientations stratégiques de l'agglomération. Chaque maire y disposera d'une voix. Elle se réunira chaque fois que nécessaire mais au moins deux fois par an. Elle sera le garant de l'équilibre territorial, et le lieu d'expression des projets municipaux pouvant intéresser plusieurs communes.

A coté de ces instances politiques, le **Conseil de développement** regroupera les représentants locaux de la vie économique, sociale, culturelle, sportive.

Sa parole sera celle des citoyens ; ses travaux éclaireront les débats communautaires en se saisissant de sujets transversaux demandant une réflexion longue et concertée.

Prochaine
séance publique
du Conseil Municipal
**VENDREDI
8 JUILLET
20 H 30**

SCHÉMA DES EAUX PLUVIALES



QU'EST QU'UN SCHEMA DIRECTEUR ?

Un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) permet de fixer les orientations fondamentales en termes d'investissement et de fonctionnement, à moyen et à long termes, d'un système de gestion des eaux pluviales en vue de répondre au mieux aux objectifs de gestion de temps de pluie de la collectivité.

Ce schéma s'inscrit dans une logique d'aménagement et de développement du territoire tout en répondant aux exigences réglementaires en vigueur, notamment sur la préservation des milieux aquatiques. L'élaboration d'un tel schéma comporte au moins les étapes suivantes: étude préalable de cadrage, diagnostic du fonctionnement actuel du système d'assainissement, identification des pressions à venir, élaboration du volet « Eaux pluviales » du zonage d'assainissement, programme d'actions préventif et/ou curatif.

Une étude globale de gestion des eaux pluviales a été lancée au sein de la commune afin d'assurer la maîtrise des débits et écoulement des eaux de ruissellement et ainsi respecter les objectifs de rejets vers le milieu récepteur notamment dans les zones s'ouvrant à l'urbanisation dans le cadre du PLU.

Le bureau d'étude Impact Eau Environnement a été chargé de mener ce projet de schéma directeur des eaux pluviales. Les études hydrauliques, menées durant l'hiver, ont permis d'identifier sur chacun des bassins versants de la commune, les insuffisances des réseaux qui posent des problèmes lors d'épisodes pluvieux soutenus. Cette étude s'est déroulée en trois phases par le bureau d'études :
Phase 1 : Etat des lieux et Définition des bassins versants
Phase 2 : Etude hydraulique - Insuffisances des réseaux
Phase 3 - Propositions de solutions
 La méthode est de découper la commune en bassins versants, de prévoir des volumes d'eau en fonction des pluies décennale et de l'imperméabili-

sation de chacun des bassins et, enfin, de dimensionner les ouvrages en aval.

Les objectifs principaux de cette étude sont :

- de prendre en compte les contraintes inhérentes à la gestion des eaux de ruissellement en situation actuelle et future et de mettre en cohérence les projets d'urbanisation avec une préservation du milieu récepteur
- d'établir un document de zonage d'assainissement des eaux pluviales compatible avec le futur PLU, définissant les règles de l'assainissement pour les zones d'urbanisation futures. Lors du conseil municipal du 10 juin dernier, il a été proposé d'arrêter le schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales et son zonage, et de soumettre à enquête publique le dossier correspondant, étant précisé que l'enquête publique sera conjointe avec celle du PLU.

Le montant total des investissements à réaliser afin de résoudre l'ensemble des problèmes d'eaux pluviales sur la commune s'élève à 1 274 953,80 € TTC.

CHEZ BOURNET :

Lors de forts épisodes pluvieux, des habitations inondent régulièrement du fait de leur emplacement dans le passage d'eau naturel d'un bassin versant de près de 56 ha.

- Solutions proposées :

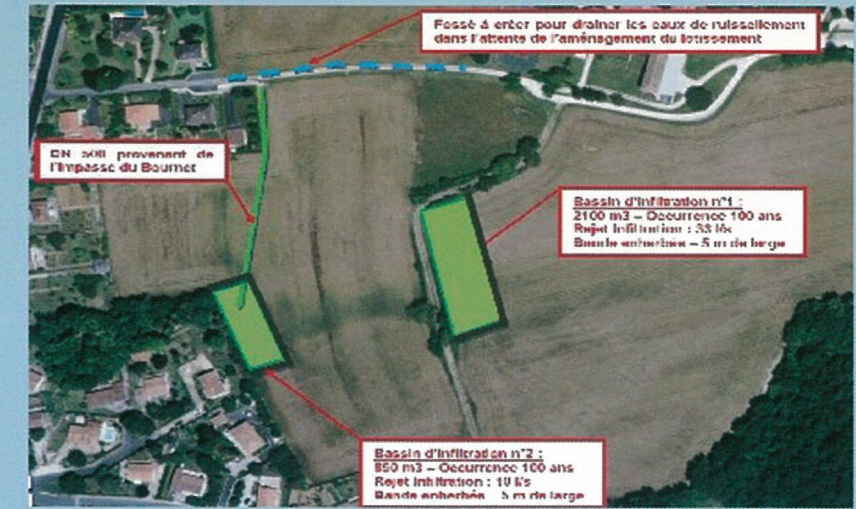
Création de deux bassins d'infiltration de 1000 m² en fond au total : le premier à l'Est du chemin rural et le second à l'Est de la parcelle subissant les principales inondations.

Les bassins seront dimensionnés pour une occurrence de 100 ans.

Le second bassin réceptionnera une grosse canalisation de 125 mètres mise en place au niveau de l'Impasse de Chez Bournet, permettant ainsi de gérer les eaux pluviales d'un futur lotissement.

Dans l'attente de la création de ce lotissement, et pour détourner les eaux transitant dans le réseau de la parcelle n°9, le réseau sera mis en place dès la création des bassins. Les eaux de ruissellement seront captées et acheminées vers cette canalisation par un fossé - 115 ml à créer le long de l'Impasse de Bournet dans le terrain agricole.

Coût de l'opération : 147 714 € HT comprenant acquisition foncière, création de fossés, fourniture et pose de conduites et aménagement de bassins d'infiltration...



LE MORINAUD :

La problématique du village du Morinaud est le ruissellement des eaux sur les voiries puis sur des parcelles privées avec des inondations partielles de voiries.

Pour résoudre les problèmes, il est proposé de créer un réseau sur 200 ml. Ces eaux rejoindraient un bassin de rétention à créer. Ce dernier aurait un rejet régulé vers le vallon en contre bas du village.

Dans le cas où ce bassin de rétention ne pourrait pas être réalisé à l'emplacement indiqué ci après, il peut être envisagé de le créer un peu plus en aval dans des prairies en terrasse.

Coût de l'opération : 68 695 € HT comprenant acquisition foncière, création de fossés, fourniture et pose de conduites et aménagement de bassins de rétention...

Ce schéma directeur sera soumis à enquête publique au 2nd semestre 2016 avec le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Des prescriptions générales intégrées au règlement du PLU seront également proposés. Le contexte réglementaire sera défini pour chaque proposition.

- Propositions d'aménagements sur les bassins versants ayant présentés des problèmes qualitatifs ou quantitatifs identifiés
- Propositions d'ouvrages pluviaux sur les hameaux et villages où des problèmes de ruissellement ont été définis après visite de terrains avec des représentants de la collectivité.
- Propositions de prescriptions spécifiques à la gestion des eaux pluviales sur les zones urbanisables..
- Chiffrage sommaire des travaux proposés et classement par ordre de priorités.



FAITES LE PLEIN DE FÊTES CET ÉTÉ À MOUTHIER

Vendredi 1er juillet : Barbecue jeunes

Samedi 2 juillet : Balades et spectacles Juillet

Des animations pour les jeunes

Samedi 9 juillet : Festival des Jeunes

EFFERVESCENTRE
REJOINS NOUS À NOTRE
BBQ PARTY
AU LOCAL JEUNES DE MOUTHIER

LE VENDREDI 1 JUILLET
DE 19 H À 22H

SOIRÉE RÉSERVÉE AUX JEUNES
EN CM2
ET AUX JEUNES DE 11/17 ANS

Réservation téléphonique à Effervescentre
OBLIGATOIRE avant 27/06/2015
05 45 67 84 38

DU 2 AU 29 JUILLET 2016

les SOLEILS
de L'ÉTÉ

Balades Gourmandes
et Festives

Société de lancement
Samedi 2 juillet
Mouthiers-sur-Boëme

Mardi 19 juillet
Roullet-Scot-Estèphe

Mercredi 4 juillet
Triauc-Polla

Vendredi 8 juillet
Plassac-Rouffiac et Vouglésac

Mardi 22 juillet
Séoul

Mercredi 27 juillet
Vaulx-et-Cigès

Vendredi 29 juillet
Clax

Renseignements
05 45 67 84 38

RÉSIDENCE D'ARTISTES 2016
CHARENTE BOËME CHARRAUD

RÉSONANCES À LA CHAIRE À CALVIN

Samedi 2 juillet 2016
MOUTHIER-SUR-BOËME

Art des abris ornés
préhistoriques
et Street Art

19 h Expositions et Street Art
Ateliers graphiques (enfants et adultes)
Restauration/Buvette - Animation musicale

21 h Visites artistiques de la Chaire à Calvin
Visites par groupes (inscription sur place)

23 h Performance / Spectacle
Dessins projetés en direct par Anne-Paule Moussier
Musique par Axel Razonava et Anais Tribot

Contact et infos : 05 47 97 38 52 - www.charente-boeme-charraud.fr

DES JOURNÉES PASSERELLES ENTRE
L'ACCUEIL DE LOISIRS ET LE
SECTEUR JEUNES SONT PROPOSÉES
AUX CM2 PENDANT LES VACANCES
D'ÉTÉ

AU PROGRAMME :

VENDREDI 8 JUILLET :
EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES,
JEUX EN BOIS GÉANTS

MARDI 12 JUILLET :
FABRICATION DE MEUBLES EN RÉCUP, PÊCHE
DISC GOLF (PARCOURS DE FRISBEE)

MARDI 19 JUILLET :
INITIATION AU HIP-HOP/RAGGA
BAIGNADE AU BAIN DES DAMES

LUNDI 25 JUILLET :
GRAFF MOLKI-PÉTANQUE
TOURNOI DE JEUX VIDÉO

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
www.effervescentre.fr
à la rubrique " Programmes et inscriptions"
sur " Vacances accueil de loisirs "

SECONDE ÉDITION

SHAM & CO
LE FESTIVAL DES JEUNES ENGAGÉS

Samedi 9
JUILLET 2016

Entrée libre

MOUTHIER-SUR-BOËME

DE 15 H À 17 H THÉÂTRE / ATELIER GRAFF AVEC GNAFU / ACTIVITÉS DE DÉTENTE
DE 17 H À MINUIT OPEN TWIN THE GRASSNAKES
ROCK SCHOOL WORTHY FATHERS THE SOUNDROOTS

RÉSERVATION SUR PLACE - RENSEIGNEMENTS : 05 45 67 84 38 / 06 86 28 15 91

Des animations musicales
sur les Marchés de Producteurs

14 juillet : TRIO Musiques sans frontières
Accordéon et percussions

28 juillet : Les Cagettes de L'Ouest

11 août : Goa Lupe : Chant et guitare classique
Taoufik Bargoud : Guitare classique et oud

28 août : «Le Bertrand chanteur est un drôle
d'oiseau»

Opération Gaspi soupe avec le Conseil Dépar-
tementel et Calitom



des marchés
100%
producteurs
en direct de nos terroirs

Charente
Saison 2016

Mouthiers sur Boëme
Près de l'église
A partir de 18h

Jeudi 14 juillet
Jeudi 28 juillet
Jeudi 11 Août
Jeudi 25 Août

Tables et chaises
sont à la disposition des visiteurs
qui auront composé leur menu
au fil des stands.

www.charente.chambagri.fr
Tél : 05 45 24 49 49



Ensemble,
préservons l'environnement
et luttons contre le gaspillage
alimentaire

Pensez à apporter vos sacs cabas,
couverts, assiettes, verres réutilisables
et boîtes de conservation !



DU 27 JUILLET AU 12 AOÛT 2016
Geme festival acoustique en Charente

La GUINGUETTE BUISSONNIÈRE

Aälma Dili
musiques tziganes

Les Passes Tressées
Jongleries

Guillaume Schmidt
saxophonies

Les fils du Poissonnier
chansons humour

Hi-Hat Brass Band
New-Orleans moderne

guinguettebuissonniere.blogspot.fr

Vendredi 12 Août :
La Guinguette Buissonnière
débarque à Mouthiers

19h00 - Repas Terroir avec le Café de la
Boëme
21h00 - Fanfare festive et déambulateur
dans le bourg de Mouthiers

Ambiance Garantie





RÉSEAU
PAPILLON
LECTURE
PROGRAMME
JUILLET
2016



Surprise !

Les pochettes-surprises sont de retour !

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET
À LA MÉDIATHÈQUE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME



Nous avons sélectionné pour vous 5 documents, roman, bande dessinée, revue, CD, documentaire, album... que nous souhaitons vous faire découvrir. Laissez-vous tenter, ces pochettes-surprises ne comptent que pour un prêt sur vos cartes !

Événement

Résonances à la Chaire à Calvin

SAMEDI 2 JUILLET, À PARTIR DE 19 H, SUR LE SITE DE LA CHAIRE À CALVIN DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

Suite à une résidence d'artistes, venez découvrir les travaux qu'ont réalisés les enfants des écoles de la CdC Charente Boëme Charraud. Les artistes ont conçu une soirée de découverte sensorielle pour vous immerger dans l'ambiance du site avec un cheminement vers la Chaire à Calvin, une mise en lumière et l'exposition des œuvres plastiques d'Anne-Paule Mousnier et photographiques de Thomas Lebreuvaud. S'en suivra un temps fort avec Anne-Paule Mousnier qui dessinera en direct avec une projection d'image sur la papeterie. Les musiciens Axel Rosoanaivo et Anaël Tribot enrichissent le projet avec leurs sons bruts ou bricolés qui viendront résonner avec les images produites.



Atelier

Atelier tenture murale (à partir de 5 ans)

MERCREDI 13 JUILLET, DE 14 H À 17 H,
À LA MÉDIATHÈQUE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

Armé de pelotes de laine, rubans, tissus... venez avec nous fabriquer des tentures murales pour décorer votre intérieur.



Atelier musical (à partir de 8 ans)

MERCREDI 20 JUILLET, DE 14 H À 17 H,
MERCREDI 27 JUILLET, DE 14 H À 17 H,
JEUDI 28 JUILLET DE 14 H À 20 H30,
À LA MÉDIATHÈQUE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

Animé par le musicien Axel Rosoanaivo



Donner un concert... Ça vous dit ? Alors rendez-vous à la médiathèque pour trois séances de création d'un concert. Vous donnerez ensuite une représentation unique le 28 juillet à l'occasion du marché de pays de Moutiers ! Grâce à notre intervenant, vous comprendrez la musique, vous inventerez et créerez un rythme à partir des objets du quotidien, en focurrence les objets du camping, et oui c'est l'été !



Boëme
Patrimoine
en Assemblée
Générale



Fête de l'école



La M.J.C.
trentenaire...de fêtes



Forge accueille la danse et les visiteurs



Challenge à l'EHPAD



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 30 avril, nous nous sommes réunis à la mairie de Claix avec les autres conseils municipaux pour aider le Conseil Municipal des Jeunes à trier des bouchons.

Les bouchons étaient placés dans 43 poches poubelles ou dans des cageots qui étaient stockés dans un garage. Le maire de Claix nous versait une poche pleine de bouchons sur la table. Nous devions regarder sur les bouchons si il y avait des étiquettes collées ou si il y avait du polystyrène au fond. Nous avons trouvé beaucoup de mégots ou de déchets dans les sacs poubelles.

Une fois qu'un bouchon était "propre", nous devions le mettre dans une poche poubelle neuve et vide.

Une fois la poche remplie, nous la fermions, la pesions sur une balance et le poids indiqué par celle si était inscrit sur un tableau blanc.

A la fin du tri de toutes les poubelles, nous avons fait le calcul de toutes les poches et nous avons obtenues 556.12 kilos de bouchons.

Pour nous souvenir de cette matinée, nous avons pris des photos et terminé par boire un petit quelque chose tous ensemble!

Maëlys et Elina

1er Forum des associations

Samedi 3 Septembre
de 10h à 16h

Salle Gilles Ploquin

Venez découvrir, rencontrer et échanger avec toutes les associations de la commune
S'informer et s'inscrire aux activités proposées

Le Secours Populaire a besoin du diable à deux roues emprunté par un visiteur oublieux de le retourner après usage.

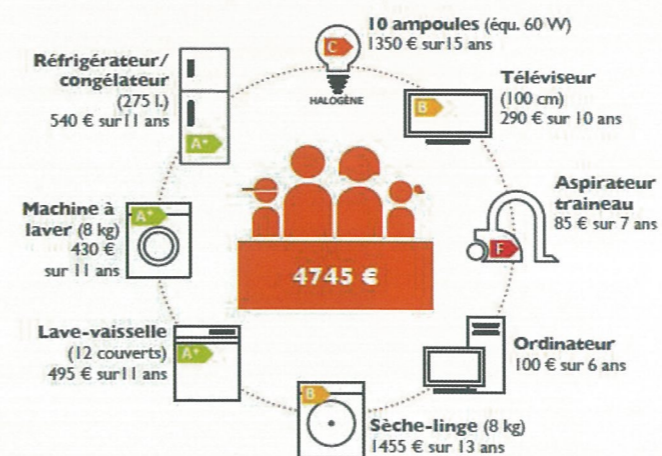
LES PETITS MONASTÉRIENS RÉCOMPENSÉS



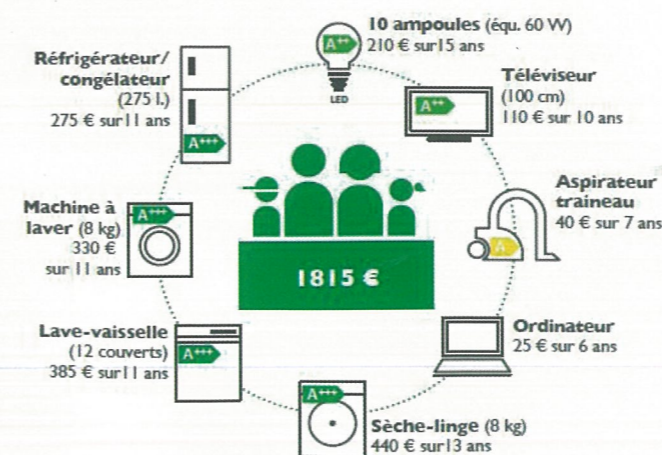
DES EXEMPLES PRATIQUES POUR REDUIRE SA PRODUCTION D'ENERGIE ET REALISER DES ECONOMIES

Les dépenses d'électricité...

... d'une famille équipée d'appareils peu efficaces



... d'une famille équipée des appareils les plus efficaces



Chiffres fondés sur des consommations moyennes pour un usage standard.
Coûts calculés pour un tarif de 0,2 €/kWh.

En juin avait lieu la remise des prix de l'opération «familles à énergie positive» portée par l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise l'Energie) et par le GrandAngoulême, Territoire à Energie Positive.

Cette opération existe depuis 8 ans au plan national, la région Poitou-Charentes y prend part depuis 5 ans.

Cette année, le défi réunissait plus de 350 familles rassemblées en équipes. Une équipe de Mouthiers «les petits monastériens», était emmenée par un capitaine habitué de l'opération : M. Agard. Il avait choisi d'approcher des familles qui avaient un enfant dans la classe de sa propre fille (CE1/CE2 de Mouthiers). Le défi consiste à diminuer sa consommation énergétique en réalisant des relevés et en utilisant des outils de mesure et des enregistreurs. Le recueil de ces données permet de mettre en oeuvre un ensemble de conseils et recommandations.

L'équipe qui remporte le défi est celle qui est parvenue à diminuer le plus sa consommation. Une équipe a réussi à faire -30% ! Les organisateurs, cette année, ont été embarrassés, car une équipe était déjà très économe avant le début du défi. Impossible dans ce cas de faire baisser de 30%, même de 10% la consommation énergétique. Ils ont donc créé un nouveau prix. Vous l'aurez compris, c'est l'équipe de Mouthiers qui l'a remporté. Bravo à eux!

Un nouveau défi s'ouvrira en novembre. D'autres familles de Mouthiers sont invités à concourir et rejoindre l'équipe des Petits Monastériens.

ETAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Samedi 4 juin : **Robin Sacha PIVETEAU BERCHENY**,
10, impasse de la croix Ronde

Samedi 11 juin : **Ethan BODIT**,
2, montée de Combe Noire

ILS SE SONT MARIÉS

Samedi 18 juin : **Guillaume BOUZIQU** et **Elodie VERNEUIL**,
10 chemin des Genévriers

Samedi 25 juin : **Guillaume GASCHET** et **Angélique
Sophie Sabrina RAILLAT**, 4, route d'Angoulême

Samedi 25 juin : **Guillaume PLANCHE** et **Eloïse VIAL**,
8 Chemin de la croix ronde

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Samedi 28 mai : **Gustave Georges Sylvain DANEAU**,
EHPAD La Chauvèterie

Mercredi 1er juin : **Edith PASQUER** Veuve **DISSIRIER**,
EHPAD La Chauvèterie

SUR VOTRE AGENDA

JUILLET

Samedi 2 : 18h00 - Randonnées « les soleils
de l'été »

21H Animation spectacle à la Chaire à Calvin

Samedi 9 : Festival de l'engagement jeune -
ShamRock - derrière l'église

Jeudi 14 : 18h - Marché de Producteurs avec
Animation Musicale

Jeudi 21 juillet : 17h - Don du Sang -
Chadurie

Jeudi 28 : 18h - Marché de Producteurs avec
Animation Musicale

AOÛT

Jeudi 11 : 18h - Marché de Producteurs avec
Animation Musicale

Vendredi 12 : 19h - Repas Terroir + La
Guinguette Buissonnière : Le Bourg

Mercredi 24 : 11h - Cérémonie du 24 Août
1944 - FNACA - Mouthiers (Chez Baty)

Jeudi 25 : 18h - Marché de Producteurs avec
Animation Musicale

SEPTEMBRE

Samedi 3 : 10h à 16h - 1er Forum des
Associations - Gilles Ploquin

Dimanche 4 : Journée pêche - Tourbières et Loisirs

Dimanche 4 : 12h - Repas génération Boëme -
Salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 Pour la journée du dimanche, de 9 à
20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de
garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

composer le 15

Conception rédaction et mise en page :

Jean REVEREAULT Edouard GANNE

Photos Alain PORTE

Impression : VALANTIN L'Isle d'Espagnac

Le prochain
bulletin

sera celui de la rentrée.. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lec-
teurs devront, comme tous les devoirs de vacances, être déposés à la mairie avant le 15 août.
Les activités prévues jusqu'à mi octobre pourront donc y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIER
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



La fête des papas bien préparée..!



La belle collection de collectionneurs de la MJC



Avis aux imitateurs..!

(Photos Alain PORTE)